

**Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés****LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° 10A001DSI approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2010, de l'UPR3321 intitulée « Laboratoire Aimé Cotton » ;

**Vu** la décision n° 113047INP nommant Monsieur Jean-François ROCH directeur de l'unité à compter du 01/01/2012 ;

**DECIDE :****Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Pierre PILLET, directeur de recherche, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre PILLET, délégation est donnée à Monsieur Olivier DULIEU, directeur de recherche, sous-directeur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre PILLET et de Monsieur Olivier DULIEU, délégation est donnée à Madame Amanda TREPAGNY, ingénieure d'études, administratrice, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 4**

La précédente décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés est abrogée.

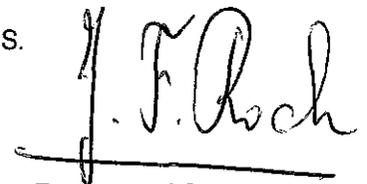
**Article 5**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 6**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> juin 2012



Monsieur Jean-François ROCH  
Directeur de l'unité n° UPR3321

Monsieur Pierre PILLET Monsieur Olivier DULIEU Madame Amanda TREPAGNY






Délégation  
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse  
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30  
F. 01 69 82 33 33